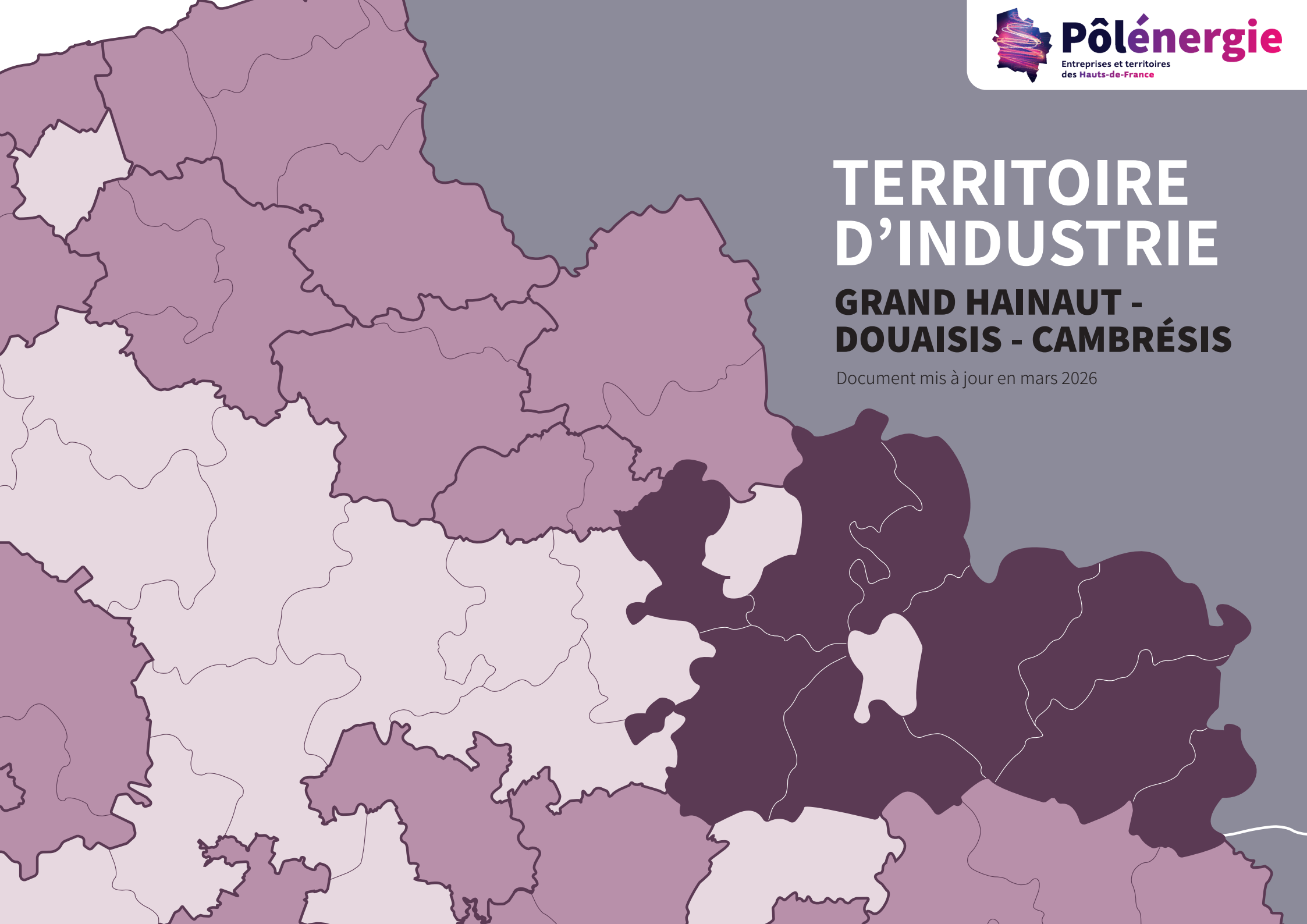


# TERRITOIRE D'INDUSTRIE

## GRAND HAINAUT - DOUAISIS - CAMBRÉSIS

Document mis à jour en mars 2026



# INTRODUCTION

**Peut-on réindustrialiser et décarboner l'industrie existante sans se poser clairement la question des approvisionnements en énergie ?** L'énergie, comme l'électricité, n'est pas toujours locale. Toutefois, la question des raccordements, la production locale de gaz décarboné, l'existence d'autres sources d'énergie locales et la préparation de zones industrielles clés en main demeurent des atouts majeurs pour l'attractivité des territoires.

Cette question a conduit à l'élaboration du présent document. D'autres enjeux s'ajoutent à ceux de **la décarbonation et de la réindustrialisation, comme l'adaptation au changement climatique, les ressources en eau, la biomasse, la formation...** Ainsi, les territoires ont besoin d'une intelligence territoriale renforcée, c'est-à-dire d'une capacité à analyser le potentiel global d'un territoire dans une vision prospective. Les données disponibles sont souvent silotées, dispersées entre acteurs et peu mobilisées à une échelle pertinente pour l'action. Le présent document, premier du genre à l'échelle des 18 territoires d'industrie, vise à structurer **une lecture croisée énergie-industrie** pour présenter un état des lieux, détecter des synergies et renforcer la capacité collective à construire une stratégie territoriale partagée.

Une large place a été faite aux cartographies. L'objectif est de **visualiser afin de mieux comprendre les enjeux, les priorités, les proximités, les absences...** Elles constituent un outil d'aide à la décision à destination **des collectivités territoriales, des agences d'attractivité et des acteurs de l'énergie**, qu'ils soient du côté de la fourniture ou de la consommation. Les données répertoriées, dont les sources sont indiquées plus loin, font apparaître les productions d'énergie, les consommations significatives, les réseaux... sans prétendre, à ce premier stade, à une quelconque exhaustivité, mais avec la volonté de faire ressortir des tendances structurantes et de caractériser chaque territoire d'industrie de manière utile pour l'action.

Une fois l'objectif affiché, il nous faut insister sur les limites de l'exercice. Premier du genre, ce travail ne porte, à ce stade, que sur les données relatives à l'énergie et à l'industrie. Il a vocation à **être complété par la suite par des analyses portant sur l'eau, la biomasse et l'adaptation au changement climatique**, afin d'offrir une vision plus globale. Les données sont issues de collections de données publiques, dont les sources sont indiquées plus

loin. Celles-ci ne sont pas toujours datées avec précision. S'est ensuite posée la question de la maille pertinente d'analyse : que l'on se rassure, toutes les mailles sont pertinentes mais cette pertinence dépend de l'objectif fixé. Il apparaîtra parfois que la maille territoire d'industrie ne permet pas de rendre pleinement compte des réseaux. Elle demeure néanmoins la plus intelligible, puisqu'elle incarne une volonté politique. Nous n'avons pas pu associer autant que souhaité les vis-à-vis locaux des territoires d'industries pour obtenir leur avis. Nous prévoyons donc de rendre ces documents accessibles à ces vis-à-vis pour **préparer une seconde version** : l'intelligence territoriale, basée sur des données, doit sans cesse remettre son ouvrage sur le métier, mettre à jour et compléter...

**Conscients de ces limites, nous espérons que les acteurs de chaque territoire d'industrie s'approprient ce document afin de le faire vivre. Ils y trouveront une valorisation des atouts de leur territoire, une visualisation des synergies possibles et les premières marches vers la construction de stratégies de développement.**

# SOURCES DES CARTOGRAPHIES

## Réseaux

- Friches : [Cerema](#)
- Réseaux de chaleur : [France Chaleur Urbaine](#)
- Réseaux H2 : [France Hydrogène](#)
- Postes électriques 400 kV : [ODRÉ](#)
- Réseau électrique 400 kV : [ODRÉ](#)
- Réseau gaz : [Datagouv](#)
- Réseau fluvial : [Datagouv](#)
- Réseau routier : [Datagouv](#)

## Consommateurs

- Gaz : [SDES](#)
- Électricité : [SDES](#)

## Producteurs

- Production d'électricité : [ODRÉ](#)
- Points d'injection de biométhane : [Datagouv](#)
- Méthanisation des industriels : [Pôlenergie](#)

## Chaleur valorisable

- STEP des collectivités : [Pôlenergie](#)
- Gisement chaleur fatale : [Cerema](#)
- Ressources géothermiques : [Géothermies](#)

## Données économiques

- Nombre d'établissements et effectifs salariés par secteur d'activité et tranche d'effectifs détaillés fin 2023 : [INSEE](#)

# FICHE "SOUS-BASSIN TERRITOIRE D'INDUSTRIE"

## 1. Portrait synthétique du sous-bassin

- Nom du territoire ou périmètre concerné
- Superficie et nombre de communes
- Population totale et densité
- Part d'emplois industriels dans l'emploi total
- Filières industrielles principales (historiques ou émergentes)
- Infrastructures logistiques stratégiques (rail, ports, autoroutes, canaux)

## 2. Caractéristiques énergétiques

- Grands sites industriels consommateurs (type, secteur, consommation approximative)
- Réseaux en place
- Sites de production d'énergie et réseaux de chaleur
- Zones avec potentiel énergétique identifié (chaleur fatale, STEP, ...)
- Enjeux H2
- Spécificités locales sur les infrastructures (capacité, contraintes, fragilité, obsolescence)

## 3. Enjeux d'attractivité industrielle durable

- Disponibilité foncière (friches...)
- Entreprises engagées dans des démarches de décarbonation
- Avantages compétitifs : énergie, eau, image, savoir-faire

## 4. Vulnérabilités et enjeux climatiques (à venir)

- Exposition aux risques naturels ou climatiques (inondations, sécheresse, chaleur, retrait-gonflement...)
- Résilience des réseaux
- Dépendance à certaines ressources critiques (eau, énergie importée...)

## 5. Recommandations

- Principaux atouts à valoriser (techniques, géographiques, humains, institutionnels)
- Synergies potentielles entre acteurs (mutualisation, projets partagés, complémentarités)

**À l'attention des référents Territoires et Industries :** pour toute mise à jour concernant votre Territoire d'industrie, n'hésitez pas à nous contacter par mail à l'adresse suivante : [contact@polenergie.org](mailto:contact@polenergie.org), afin que nous puissions actualiser le document.

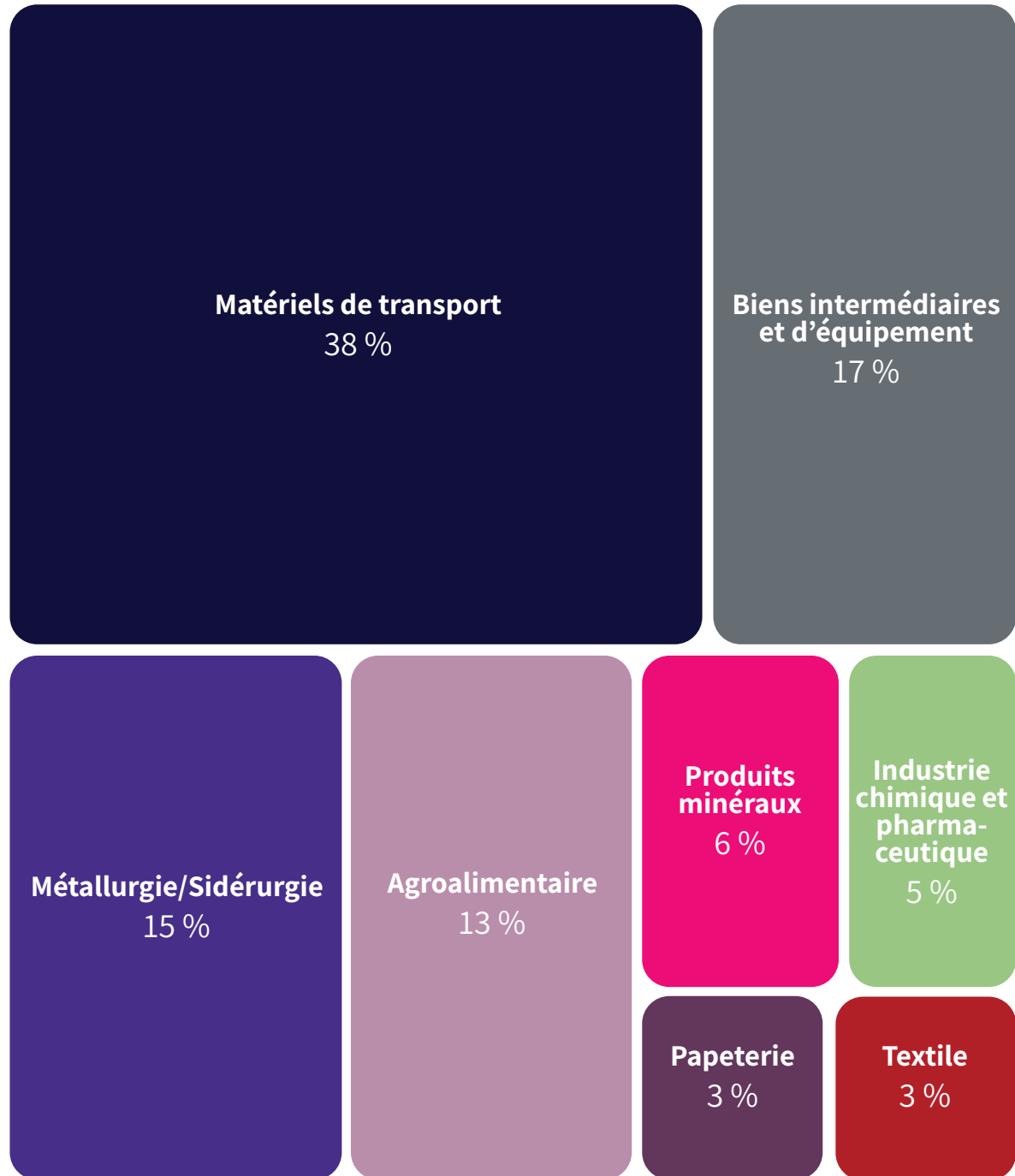
***Réserve :** Les informations et données de ce document proviennent des bases publiques les plus récentes possibles ainsi que des connaissances de Pôlenergie acquises lors de ses visites de terrain. La plupart des fiches ont été relues par des représentants des Territoires & Industries, sans que cela soit systématique. Les collectivités et référents des Territoires & Industries ne sauraient donc être tenus responsables d'éventuelles erreurs ou approximations dans le texte ou les cartes présentées.*



L'industrie du Grand Hainaut - Douaisis - Cambrésis présente une structure marquée par une dualité entre volume d'établissements et concentration de l'emploi. Si la **métallurgie, l'agroalimentaire et le textile** constituent le socle du tissu industriel par leur nombre élevé d'établissements, celui-ci reste fragmenté en une multitude de PME et micro-entreprises. À l'opposé, le secteur des **matériels de transport**, bien que le moins représenté en nombre de sites, s'impose comme le moteur hégémonique du territoire en concentrant l'essentiel de la force de travail via des géants comme **Toyota, Alstom, Stellantis, AMPERE (Renault), SKF ou Lear Corporation**. Cette configuration souligne une spécialisation d'excellence mais révèle une vulnérabilité structurelle : la forte dépendance du bassin à une dizaine de donneurs d'ordres stratégiques qui captent à eux seuls **37 % des salariés** de l'industrie manufacturière. La résilience du territoire face aux enjeux de décarbonation dépendra donc de sa capacité à sécuriser ces pivots industriels tout en consolidant la croissance de ses filières historiques plus diffuses.

D'une manière plus générale, l'industrie manufacturière constitue le poumon économique du Grand Hainaut Douaisis Cambrésis, générant à elle seule plus de **25 % de la richesse totale** du territoire. Avec un socle solide de 50 000 emplois salariés dans l'industrie manufacturière (hors intérim au 31/12/2022), ce territoire s'affirme comme un pilier industriel majeur à l'échelle régionale, contribuant à hauteur de **13 % de la richesse dégagée par les Hauts-de-France**.

*Répartition des effectifs salariés dans l'industrie manufacturière, par secteur d'activité*





# INFRASTRUCTURES ET CONNECTIVITÉ

Stratégiquement desservi, le territoire profite d'une excellente connectivité routière reliant les pôles de Valenciennes, Bouchain, Cambrai et Douai à Paris par l'**autoroute A2** et ses ramifications.

Le territoire s'affirme également comme un carrefour fluvial majeur grâce à l'**Escaut**. L'activité de ses nombreux ports, tels que **Saint-Saulve, Denain ou Bouchain**, l'intègre au cœur d'un vaste réseau navigable européen connectant Dunkerque, Lille et les grandes métropoles du Benelux comme Bruxelles et Anvers. Cette ouverture sur la voie d'eau constitue un atout logistique déterminant, facilitant l'accès au transport maritime international et aux grands flux commerciaux transfrontaliers pour les industries lourdes.

Quant au transport ferroviaire, il y est très développé avec des lignes qui relient les principales agglomérations (**Douai, Valenciennes, Maubeuge, Cambrai**) avec des gares de fret situées à la jonction des grands axes routiers et fluviaux, permettant un transfert fluide des marchandises entre le rail, la route et la voie d'eau.

Enfin, le transport aérien est représenté à travers l'**aéroport de Valenciennes** qui offre un service de transport de passagers mais également un service de logistique aéroportuaire, permettant l'importation en urgence de palettes de matériels de l'étranger pour approvisionner une chaîne de montage.

# PÔLES D'ACTIVITÉ MAJEURS

Au-delà de sa structure globale, l'industrie du Grand Hainaut se cristallise autour de pôles d'activité majeurs, dont la localisation dicte les principaux enjeux d'approvisionnement énergétique :

- **Le pôle Valenciennois** : Le pôle de consommation le plus dense du territoire. Il concentre des industries lourdes et de pointe, notamment les constructeurs **Toyota, Toyotomi, Stellantis et Alstom**, ainsi que des sites électro-intensifs comme les aciéries **Ascoval** et les deux sites **LME Beltrame**, le fabricant de réfractaires **Magnesita**, les **Malteries Franco-Belge** et le géant de la pharmaceutique **GSK** à Saint-Amand-les-Eaux.
- **Le pôle Douaisis** : Autour de Douai, ce périmètre est dominé par la production automobile de **Renault (Ampere)**, l'activité métallurgique de **Nyrstar**, ainsi que par les sites de production de **Nestlé, Air Liquide et de SOGEFI** via son unité d'activité « Suspension » indispensable pour l'industrie automobile.
- **Le pôle Cambrais** : Il présente une consommation plus diffuse, s'appuyant sur un réseau dense de PME et quelques sites spécialisés. Les principaux sites identifiés sont la verrerie de luxe **Stoelzle**, l'entreprise de chimie de spécialité **3M**, l'imprimerie **Lenglet**

et les usines agroalimentaires **Royal Canin, Sodiaal et Candia** entourés de nombreuses petites industries locales. À proximité de ce pôle, le géant de l'automobile **Stellantis** est solidement implanté à Lieu-Saint-Amand, près de Bouchain. Un peu plus à l'Ouest, le territoire bénéficie également de la présence stratégique d'un site majeur de **Saint-Gobain** situé à Aniche.

- **Le pôle de Maubeuge et de la Sambre-Avesnois** : Il est marqué par une forte tradition sidérurgique et métallurgique. La demande y est structurée par **ArcelorMittal, Tata Steel, Forgital Dembiermont, Framatome** et les boulangeries industrielles **Menissez, Boulangerie Nehausser**, complétée au sud par le site de **Vallourec** et la carrière de **Bocahut**.
- Enfin, **les secteurs de Caudry et de Fourmies** se distinguent par un tissu industriel spécifique qui, à défaut de grands sites d'envergure mondiale, repose sur un maillage dense de petites industries locales.

# ÉNERGIE

L'énergie constitue un levier stratégique pour la **compétitivité industrielle et l'attractivité économique du territoire**. Elle s'y déploie à travers un **mix énergétique diversifié**, combinant l'approvisionnement en électricité et en gaz avec la valorisation de ressources locales décarbonées, telles que **la géothermie et les réseaux de chaleur urbains**, pour répondre aux besoins thermiques et productifs des entreprises.

## Électricité

Le territoire affiche **une puissance installée totale d'environ 2,2 GW**. Portée par un mix énergétique diversifié, cette production s'appuie principalement sur 2 piliers thermiques majeurs :

- **La centrale EDF de Bouchain** (Cycle Combiné Gaz) : 605 MW.
- **La centrale TotalEnergies de Pont-sur-Sambre** : 412 MW.

Le reste de la capacité de production est assuré par la montée en puissance des énergies renouvelables et des unités décentralisées :

- **L'éolien terrestre**, avec une puissance de 452 MW.
- **Le photovoltaïque**, qui contribue à hauteur de 228 MWc.
- Diverses unités complémentaires (**biomasse, cogénération, etc.**) enrichissent ce mix énergétique local.

Le territoire compte une **quinzaine d'installations de méthanisation avec cogénération du gaz en électricité** ainsi que **8 unités de méthanisation avec injection du biométhane dans les réseaux**.

L'architecture du réseau électrique local repose sur **le poste de Mastaing, porte d'entrée énergétique alimentée par trois lignes 400 kV** en provenance d'Avelin. À ce point d'injection, la tension est transformée pour desservir les différents bassins à forte concentration de sites énergivores en électricité. Ces bassins sont :

- **Autour de Douai** : le réseau sécurise les besoins massifs de **Renault, Nyrstar**, etc via des lignes 225 kV en provenance des sous-postes de Dechy et Gavrelle.
- **Autour de Valenciennes** : le réseau sécurise les fleurons industriels (**Stellantis, LME Beltrame, Ascoval, Toyota, Magnesita**) ainsi que des infrastructures critiques comme le **Centre Hospitalier de Valenciennes**, via des lignes 225 kV en provenance des sous-postes de Valenciennes et Trith-Saint-Léger.
- **Autour de Cambrai** : contrairement aux autres secteurs, le périmètre de Cambrai est limité à une alimentation par des lignes 90 kV. Si ce réseau suffit aux besoins des PME locales, son faible dimensionnement constitue un frein pour l'accueil de nouveaux projets massifs (implantation industrielle ou de centre de données) en raison d'une faible puissance de soutirage disponible. A noter, un projet de datacenter de 1GW annoncé pour 2030 avec une construction de ligne électrique associé.
- **Autour de Maubeuge** : ce périmètre, accueillant les sites de **Renault et Tata Steel** est desservi

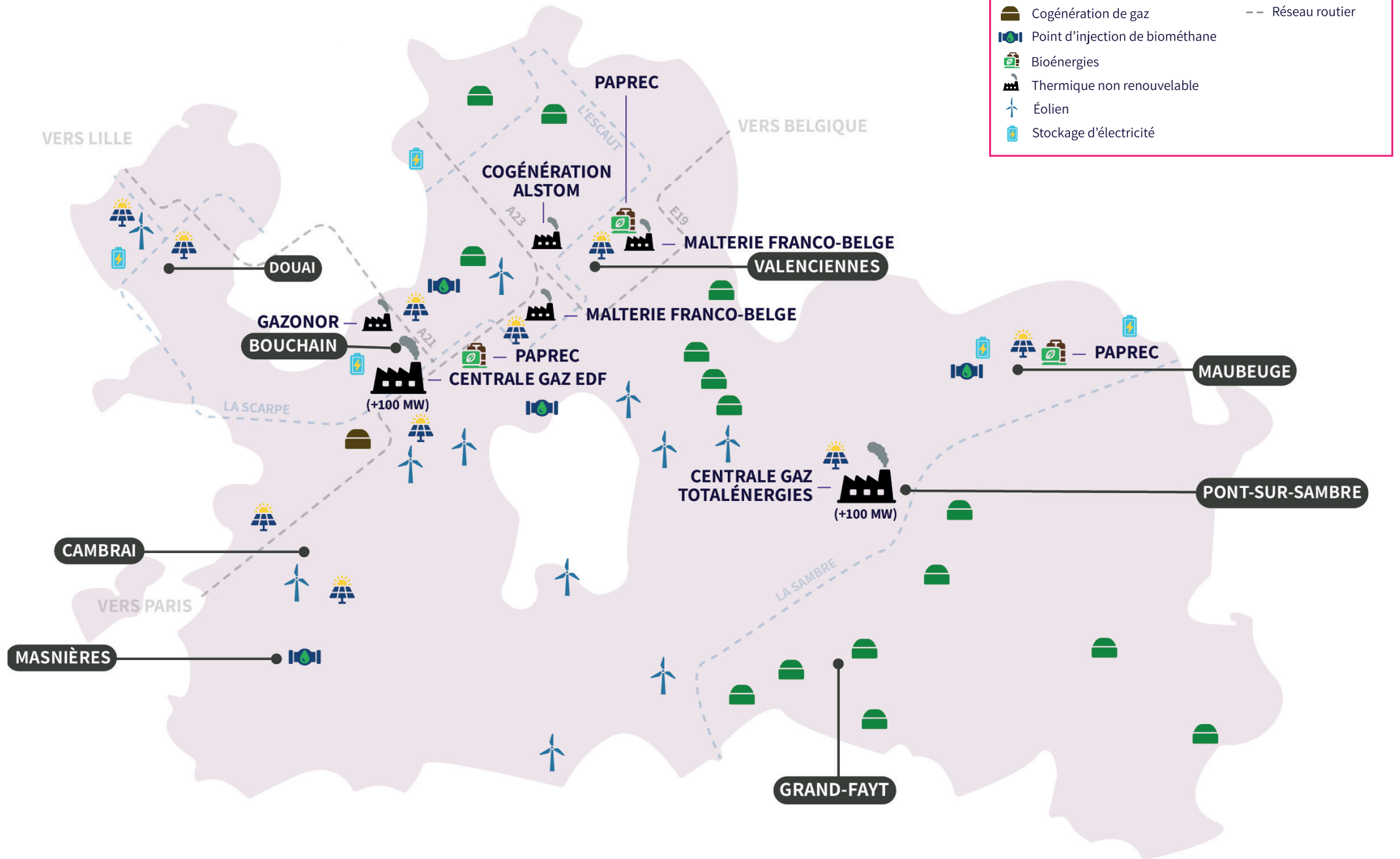
par des "bouts de lignes" 90 kV, ce qui peut engendrer, d'une part, une saturation de la capacité de soutirage, mais aussi une dégradation de la puissance disponible (chute de tension) si le courant a déjà été largement consommé en amont de la ligne.

## Gaz

Le territoire est bien desservi par le réseau de gaz qui alimente les consommateurs de gaz dont les principaux sont :

- **Autour de Valenciennes** avec les sites de la **Fonderie et Aciérie de Denain, Magnesita Refractories, Malterie Franco-belge, Alstom et Ascoval**.
- **Autour de Douai** avec les sites de **Nestlé Lactalis, Hendrickson Douai et Nyrstar**.
- **Autour de Cambrai** avec les sites de **Agristo, Lenglet Imprimeurs, la parfumerie Stoezle Masnières** et celui de **Royal Canin**.
- **Autour de Maubeuge** avec les sites de **Forgital Dembiermont et Menisseez**.

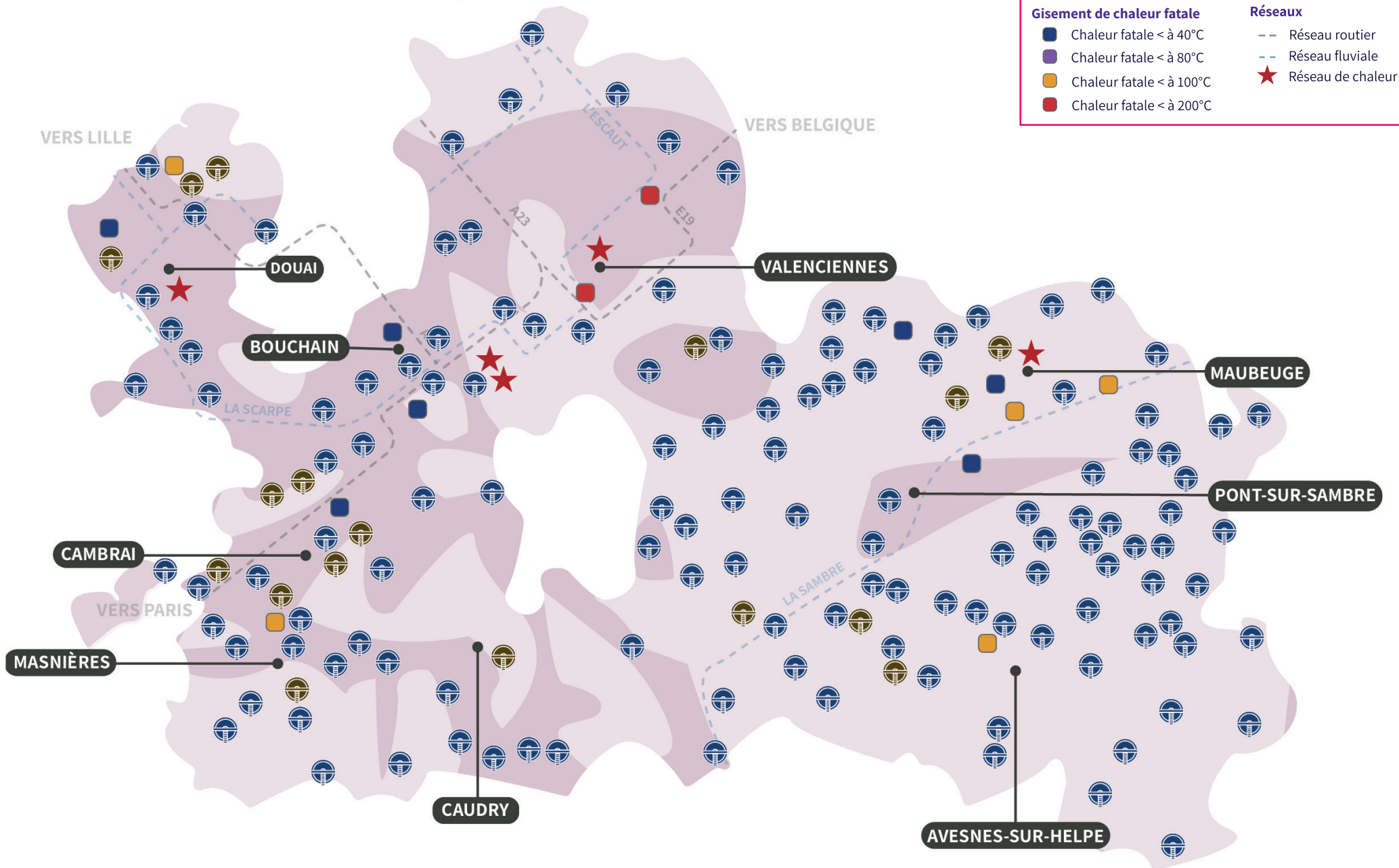
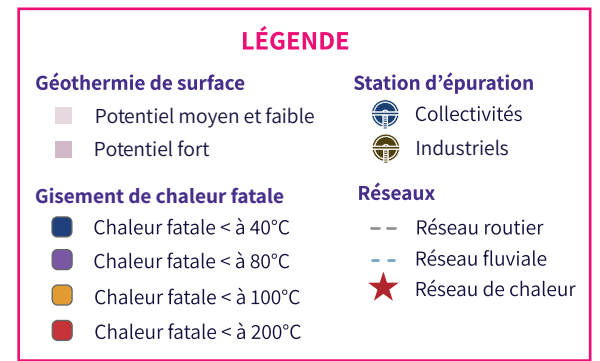
# CARTE DES PRODUCTEURS



## LÉGENDE

- | Producteurs                     | Réseaux         |
|---------------------------------|-----------------|
| Cogénération de biométhane      | Réseau fluviale |
| Cogénération de gaz             | Réseau routier  |
| Point d'injection de biométhane |                 |
| Bioénergies                     |                 |
| Thermique non renouvelable      |                 |
| Éolien                          |                 |
| Stockage d'électricité          |                 |

# CARTE DES POTENTIELS DE CHALEUR VALORISABLES



# CHALEUR VALORISABLE

## Réseaux de chaleur

Le Grand Hainaut dispose de cinq réseaux de chaleur qui alimentent des logements et bâtiments tertiaires.

- **À Sin-le-Noble** entre Douai et Dechy d'une longueur de 8 km pour une puissance totale installée de 26,9 MW et une livraison de 29,4 GWh sur l'année 2023, correspondant à la consommation de 1800 résidences principales.
- **Les réseaux de chaleur de Douchy et de Denain** de longueurs respectives de 8,2 km et de 6 Km, tous deux alimentés par la chaleur fatale de l'UVE Siaved exploitée par Paprec Energie à Douchy-les-Mines. Les puissances totales installées sont respectivement de 22,5 MW et 23,2 MW. Parmi les établissements qui jouissent de cette chaleur se trouvent **le complexe sportif Jean-Degros, le centre aqualudique Natur&O, le Centre Hospitalier de Denain et l'EHPAD Barbusse.**
- **À Valenciennes** d'une longueur de 2 Km pour une puissance totale installée de 1 MW et une livraison de 1,26 GWh sur l'année 2023. Ce réseau de chaleur se distingue des autres car il est entièrement alimenté par la chaleur fatale issue du fonctionnement d'un centre de données Etix à Valenciennes, récupérée par l'intermédiaire d'une pompe à chaleur. Ce réseau livre 1,26 GWh en 2023 pour **les établissements d'éducation Rubika, École IT, IRTS et pour les résidences aux alentours.**

- **À Maubeuge** d'une longueur de 13 km, 48,8 GWh par an, pour une puissance totale installée de 20 MW de chaufferie gaz. Ce réseau bénéficie également de la chaleur fatale d'une UVE Siaved exploitée par **Paprec Energies à Maubeuge.**

Le territoire possède par ailleurs, un fort potentiel de développement pour ses réseaux de chaleur grâce aux gisements de chaleur fatale issus de l'industrie et à la multitude de stations d'épuration (STEP) collectives ou industrielles. La chaleur fatale est représentée :

- **À très haute température (200°C)** sur les sites d'**Ascoval, LME Beltrame** autour de Valenciennes qui peut typiquement être utilisée pour renforcer le réseau de chaleur déjà présent.
- **À haute température (100°C)** sur les sites d'**AGC France et de Usine de Sous-le-Bois** autour de Maubeuge et sur les sites de **Saint-Gobain, Nyrstar** à Aubry, **Bocahut** à Haut-lieu, et **Stoelzle Masnières Parfumerie** à Masnières.

## Géothermie

Bien que le territoire dispose d'un potentiel géothermique fort autour des agglomérations de Douai, Valenciennes et de Cambrai qui regroupent les principales zones industrielles du territoire, la plupart de ces périmètres ne sont pas éligibles à la géothermie sur nappe ou au mieux sont éligibles avec avis d'expert.

# ATTRACTIVITÉ INDUSTRIELLE

L'attractivité industrielle du Grand Hainaut Douaisis Cambrésis repose sur une synergie unique entre **un héritage productif puissant, une connectivité multimodale d'envergure européenne et une autonomie énergétique stratégique**. Véritable poumon économique des Hauts-de-France, le territoire tire sa force d'un mix stratégique : il combine des **géants mondiaux de la mobilité (Toyota, Alstom, Stellantis, Ampere)** avec un réseau dense de **PME**, tout en offrant une disponibilité foncière rare *via* ses nombreuses friches et son site « clé en main France 2030 ».

Cette attractivité est propulsée par des infrastructures logistiques d'exception où le rail, la route et l'eau s'articulent harmonieusement. Le territoire s'affirme comme **un hub logistique décarboné majeur**, porté par l'Escaut et transfiguré par la perspective historique du futur Canal Seine-Nord Europe. Ce dernier, grâce notamment à la future écluse de Marquion, ouvrira des débouchés massifs vers le bassin parisien et le Benelux, faisant du Valenciennois le deuxième opérateur de transport combiné de France.

Surtout, le bassin dispose d'un atout compétitif majeur : sa capacité de production énergétique massive (2,2 GW), sécurisée par les **centrales thermiques de pointe de Bouchain et Pont-sur-Sambre**, et complétée par une dynamique de verdissement accélérée grâce à une solide production d'origine éolienne (452 MW) et photovoltaïque (228 MWc). Enfin, le bassin

sécurise l'avenir de ses industriels en misant sur un écosystème d'innovation dédié à la transition (**Pôle I-Trans, Transalley**) et sur la valorisation de ses gisements de chaleur fatale pour répondre aux impératifs de décarbonation.

## PROJETS HYDROGÈNE

Le territoire accueille sur ses terres, le réseau privé d'hydrogène **d'Air Liquide du côté de Maubeuge**. Le projet Backbone de dorsale hydrogène en Europe conçu en 2024, prévoit la mise en service d'un nouveau réseau hydrogène entre la région franco-belge, l'Île-de-France et la région du Grand Est à horizon 2034. En plus de ce réseau, le projet prévoit le déploiement d'un réseau de transport mixte également à l'horizon 2034.

La production d'hydrogène a été envisagée tour à tour à **Denain puis à Saint-Saulve**, profitant à la fois des besoins de certains industriels et du projet d'hydrogénoduc vers la Belgique. Ces projets sont aujourd'hui caducs.

L'intérêt de certains industriels demeure, notamment pour la création d'un écosystème pouvant faciliter l'émergence d'une demande significative.

# LES ENJEUX GLOBAUX DE LA ZONE

Fort de son riche passé industriel, le territoire fait de la décarbonation un enjeu stratégique majeur, afin d'assurer la durabilité de son tissu économique et de trouver des voies originales et mobilisatrices pour l'industrie. Cela passe par :

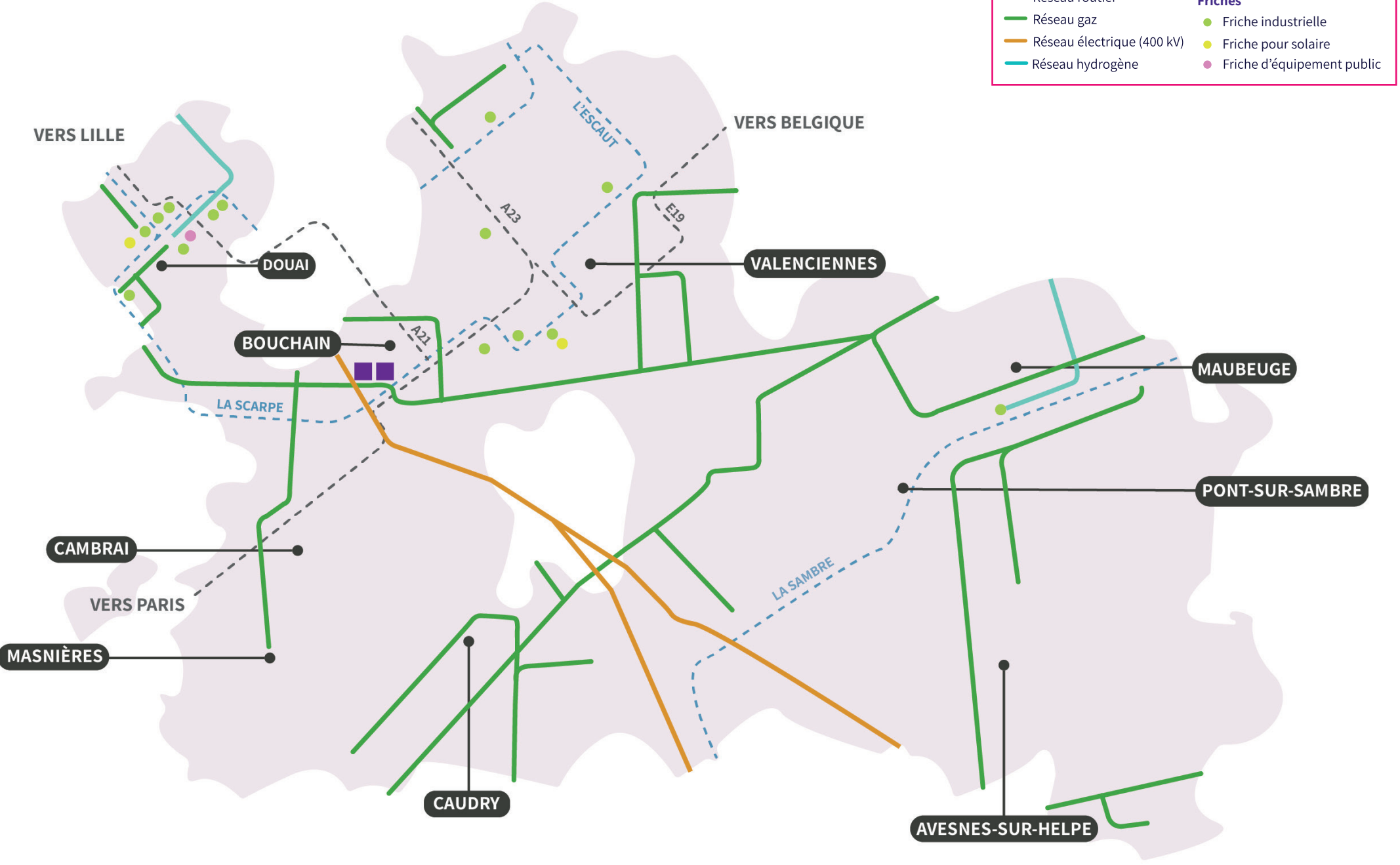
- **Décarboner l'industrie** pour maintenir sa compétitivité et répondre aux exigences environnementales croissantes
- **Garantir un approvisionnement énergétique suffisant et durable**, en investissant dans les énergies renouvelables et la récupération
- **Décarboner les transports urbains** et anticiper la transition post-automobile thermique
- **Mener une réflexion prospective** pour s'ouvrir à ce que sera l'industrie de demain.

# CARTE DES RÉSEAUX ET DES FRICHES

**LÉGENDE**

Réseaux	
	Réseau fluviale
	Réseau routier
	Réseau gaz
	Réseau électrique (400 kV)
	Réseau hydrogène

Friches	
	Poste électrique (400 kV)
	Friche industrielle
	Friche pour solaire
	Friche d'équipement public



## FORCES

**Puissance industrielle majeure** : 25 % de la richesse locale et 13 % de la richesse industrielle régionale (50 000 emplois).

**Écosystème de géants mondiaux** : leaders de l'industrie automobile (Toyota, Alstom, Stellantis, Ampere) formant un pôle d'excellence.

**Capacité énergétique installée** : mix énergétique diversifié porté par les centrales thermiques de Bouchain et Pont-sur-Sambre).

**Gisements de chaleur fatale** : important potentiel de récupération d'énergie sur les sites de production (aciéries, verreries).

**Hydrogène** : présence du réseau d'hydrogène gris d'Air Liquide au Nord de Valenciennes.

## FAIBLESSES

**Fragilité du réseau électrique** : risques de saturation et de chutes de tension sur le secteur de Maubeuge (desserte en «bout de ligne» par lignes 90 kV).

**Contraintes géothermiques** : inéligibilité de la majeure partie des zones industrielles à la géothermie sur nappe sans avis d'expert réduisant les options de chaleur renouvelable.

**Tissu industriel fragmenté** : en dehors des géants, les filières historiques (agroalimentaire, textile) sont composées de PME/TPE moins armées pour les investissements lourds.

**Abandon de projets innovants** : arrêt de projets structurants liés à l'hydrogène (H2V, pipeline vers la Belgique).

S  
W  
O  
T

## OPPORTUNITÉS

**Canal Seine-Nord Europe** : perspectives de développement logistique massif via l'écluse de Marquion.

**Réindustrialisation via les friches** : reconversion de sites majeurs (Vallourec, Usinor, Courchelettes).

**Projet Backbone** : positionnement pionnier pour sécuriser un approvisionnement en hydrogène décarboné.

**France 2030** : présence d'un «site clé en main» à fort potentiel au nord de Maubeuge.

**Économie circulaire** : valorisation du mix énergétique (éolien, solaire, méthanisation) et développement des réseaux de chaleur.

## MENACES

**Transition automobile** : risque lié au passage au «tout électrique» pour les sites n'ayant pas encore sécurisé leur mutation (post-automobile thermique).

**Saturation du réseau électrique** : l'incapacité à fournir la puissance électrique nécessaire pourrait bloquer l'implantation de nouvelles usines énergivores.

**Concurrence énergétique** : sensibilité des industries énergivores aux prix de l'électricité et du gaz.

**Enjeux de la décarbonation** : risque de perte de compétitivité si la transition énergétique des «pivots industriels» n'est pas sécurisée ou trop lente.